Le texte injonctif (ou prescriptif)

Le texte travaillé dans cette activité relève d'un ensemble de textes tels les modes d'emploi, les notices de montage, les recettes de cuisine, les règles et règlements, voire les consignes, qu'on regroupe sous une même dénomination de texte prescriptif ou injonctif. Tous ces textes en effet reviennent à décrire des actions afin de régler des comportements et rendre possible une activité (fabrication de quelque chose, jeu…).

Il s'agit là d'un ensemble de textes importants, auxquels les enfants, dès leur jeune âge, sont fréquemment confrontés, dans leurs jeux et leurs activités créatrices. Intuitivement, ils en possèdent par conséquent une certaine maîtrise qui rend possible le travail d'observation interlinguistique effectué dans l'activité.

Le genre « notice de montage » ou « mode d'emploi » auquel appartient le texte du *Téléphone à ficelle* comporte diverses particularités auxquelles il est intéressant de sensibiliser les élèves. Comme tout genre, en effet, ce texte comporte trois dimensions qui le définissent :

– (a) ses contenus (autrement dit ce qu'on peut dire / faire grâce à lui) : permettre de faire quelque chose en décrivant les actions constitutives de ce faire.

– (b) sa structuration / planification globale : mise en page spécifique (lorsque le texte est écrit) qui fait généralement usage d'éléments reconnaissables tels que illustrations, dessins, schémas ; qui marque fortement la chronologie des actions à effectuer, souvent par des sous-titres et /ou une numérotation des actions, etc.

– (c) les moyens linguistiques disponibles : usage spécifique de temps, verbes d'action, etc.

On peut résumer ainsi les composantes habituelles de ce genre textuel : situation initiale (et matériel) – but des actions – déroulement (chronologie) des actions – situation finale.

Généralement, le texte prescriptif ne comporte guère de pronoms renvoyant à son auteur et s'écrit dans des « temps verbaux » non marqués temporellement.

Le texte du *Téléphone à ficelle* présente certaines caractéristiques communes à toutes les langues dans lesquelles il est travaillé dans l'activité (titres et intertitres, dessins…). C'est ce qui permet le travail de mise en relation et de comparaison effectué par les élèves.

En revanche, les textes diffèrent bien entendu fortement en fonction des moyens linguistiques disponibles dans chacune des langues. C'est ainsi, par exemple, que le français peut recourir à au moins trois manières différentes de présenter les formes verbales renvoyant aux actions décrites : **l'infinitif** (forme verbale la moins marquée temporellement mais qui n'existe pas dans toutes les langues !), **l'impératif** ou **l'indicatif présent** aux 2e et 3e personnes.

Cependant, une observation plus approfondie montrerait que des différences peuvent également apparaître dans les autres dimensions constitutives du genre « notice de montage », par exemple dans les habitudes de mise en page (il suffit à cet égard de rappeler que l'arabe, par exemple, s'écrit de droite à gauche !), dans les manières d'illustrer les actions décrites, voire dans la définition du destinataire du texte (garçon et / ou fille…), etc.

Sources

Dolz, J., Noverraz, M. & Schneuwly, B. [Eds] (2001). *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit. Notes méthodologiques.* Bruxelles, Editions de Boeck, volume III (5e / 6e).